



HONORAIRES TRANSACTIONS

(Périmètre de 20 kms autour de l'agence) *

Rémunération au 15 Novembre 2020
pour les mandats signés à partir du 15 Novembre 2020
Appliquée sur le montant de la transaction

Montant de la transaction	Locaux à usage habitation, professionnel et terrains (Honoraires TTC maximum : en fonction du mandat de vente)
De 0 à 40 000 €	10,00% (forfait minimum de 3000 €)
De 40 001 à 60 000 €	5 000 €
De 60 001 à 80 000 €	5 500 €
De 80 001 à 100 000 €	6 000 €
De 100 001 à 120 000 €	6 500 €
De 120 001 à 140 000 €	7 000 €
De 140 001 à 160 000 €	7 500 €
De 160 001 à 180 000 €	8 000 €
De 180 001 à 200 000 €	8 500 €
De 200 001 à 225 000 €	9 000 €
De 225 001 € à 250 000 €	9 500 €
De 250 001 € à 300 000 €	3,50%
+de 300 001 €	4,00%

*** Hors Périmètre : + de 20 kms autour de l'agence**

De 0 à 100 000 € : complément de 500 € TTC sur le barème ci-dessus

+ de 100 001 € : complément de 10 % TTC sur le barème ci-dessus

Charge de la rémunération : Acquéreurs

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties, la rémunération sera à la charge de la partie indiquée au mandat.

- Avis de valeur : **Gratuit**



HONORAIRES LOCATIONS

Rémunération pour tous les mandats de location
signés à partir du 15 Novembre 2020

Prélèvement maximum : en fonction du mandat		
Prestations	Bailleur	Locataire
Visite	1,7 % du loyer annuel hors charges	1,7 % du loyer annuel hors charges
Constitution du dossier	1,7 % du loyer annuel hors charges	1,7 % du loyer annuel hors charges
Rédaction de bail et documents annexes	95 € TTC	95 € TTC
État des lieux	2,5 € TTC/m ²	2,5 € TTC/m ²